

Domaine Public

993

DP

J.A. 1000 Lausanne 1 3 mai 1990 1990

Hebdomadaire romand
Vingt-septième année

Europe, Europe !

En Suisse désormais, ça planche de tous côtés sur le thème européen: associations, entreprises, organisations socio-économiques, maisons d'édition et rédactions, toutes inscrivent l'intégration européenne à leurs programmes de réunions ou de publications. Cette effervescence exprime-t-elle autre chose qu'une curiosité normale et presque obligée pour un grand sujet d'actualité? Evidemment oui, compte tenu de l'intérêt traditionnellement faible dans notre pays pour les affaires étrangères.

Or donc, cet engouement soudain et général pour la chose européenne s'explique par le sentiment d'une véritable urgence dans la perspective de l'échéance de fin 92, mais aussi plus généralement par les menaces pesant sur notre économie en cas d'isolement. Tout le monde sait en effet que le «cas spécial» helvétique ne va pas durer. Les temps sont durs pour les mythes et les tabous: après l'agriculture, l'armée, la police politique, voici que le «Sonderfall» suisse passe par l'épreuve de la remise en cause. Finie l'image du bon Helvète qui trait sa vache sur les hauteurs du château d'eau européen; terminé le mythe d'une Suisse rurale, alpestre, laborieuse et vertueuse, où coulent le lait en excédent et le miel des subventions. Exit même la figure du banquier, dur mais pur, chassé de l'imagerie populaire et internationale par les affaires de Chiasso, Duvalier, Kopp, Marcos, etc.

Alors voilà, la Suisse cherche une porte du côté de l'Europe, chargée de délivrer billets d'entrée et certificats de bonnes mœurs. Et de préserver l'essentiel des particularités helvétiques. C'est évidemment beaucoup demander, mais tout à fait dans la tradition suisse; chez nous, on aime bien être de la fête, sans être de la famille, jouir du maximum d'avantages, sans participer aux charges correspondantes.

Les positions se précisent à l'intérieur de notre pays, où tout le monde a oublié le rapport du Conseil fédéral sur la Suisse et le processus d'intégration européenne, daté du 24 août

1988, mais de fait déjà dépassé six mois plus tard. Présentement, trois types de solution sont évoqués: Christoph Blocher et l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) refusent catégoriquement tout rapprochement avec l'Europe intégrée, laquelle fait aussi très peur aux Verts de toutes nuances, alémaniques surtout; à l'opposé, des groupes se constituent en faveur d'une adhésion — mot tabou il y a peu de temps encore — évoquant même l'idée d'initiatives populaires allant dans ce sens.

Et au milieu, où tente de se tenir le Conseil fédéral, on retrouve les fans spontanés (peu nombreux, même chez les radicaux, dont les leaders se répartissent dans les trois camps) et résignés (tel le secrétaire d'Etat Blankart) de l'Espace Economique Européen — cette sorte de regroupement à dix-huit (Communauté européenne + AELE), dont le président Delors a lancé la formule au début de 1989. Depuis lors, l'idée a fait pas mal de chemin, en Suisse particulièrement, mais les négociations s'annoncent très difficiles, en raison notamment des prérogatives de l'Europarlement de Strasbourg, qui craint pour «la démocratisation des institutions européennes». Il semble bien que l'espace européen, sur lequel la Suisse voudrait s'avancer, ne puisse guère jouer son rôle de terrain d'essai et d'approche; tout laisse prévoir que l'EEE se révèle être au mieux un détour, au pire une impasse — en tous cas une cause de retard.

Dans cette perspective plutôt sombre, les initiatives européennes pourraient en fait accélérer la prise de conscience populaire en Suisse, et le processus de rapprochement direct avec la CE, laquelle n'envisage pas d'accepter de nouveaux membres avant la fin de cette décennie (en fait, l'accélération de l'histoire va bousculer ce calendrier aussi).

L'économie suisse s'impatiente; même pour des entreprises de dimension moyenne, le marché euro-

YJ

(suite page 2)

Europe, Europe !

(Suite de l'édito)

péen est à ce point important qu'elles s'interrogent sérieusement sur leurs chances de survie dans une Suisse non intégrée ou, pire, isolée. A l'instar des grandes sociétés, multinationalisées de longue date, les PME envisagent désormais de déplacer tout ou partie de leurs activités à l'étranger, concrètement dans l'Europe communautaire, dont le droit et les pratiques exercent déjà sur notre pays une influence déterminante.

Plutôt que de subir, de s'adapter sous la sourde pression de Bruxelles, il serait plus intelligent — et plus digne — d'aller à la rencontre de l'Europe. Les pro-

moteurs de l'initiative européenne ne disent pas autre chose. Et le fait que des éditeurs les aident à le dire n'a rien de choquant, même si nous préférierions tous que la démocratie directe puisse fonctionner gratuitement, sans argent ni infrastructure, en se nourrissant du seul air du temps et d'idées généreuses. Comme il en va de moins en moins ainsi, les auteurs de l'Euro-initiative ont cherché des appuis, fixant aux éditeurs des conditions minimales pour le lancement et le pilotage de leur idée de négociations à entreprendre en vue d'une adhésion de la Suisse à la CE. Et cela seul compte: que cette idée passe dans les esprits, non comme un parcours vers Canossa, mais comme une démarche positive, délibérément voulue et dûment préparée. YJ

DÉBAT AUTOUR DE L'ÉDITO

Le prix de la démocratie directe

(yj) L'exercice de la démocratie directe a son prix, croissant comme tout autre, et les partis politiques peuvent de moins en moins en assurer la couverture. Du coup, les organisations économiques prennent le relais, se lançant dans un véritable sponsoring politique, comme on l'a vu déjà plusieurs fois pour les référendums (Migros pour l'économie sucrière, Coop pour l'arrêté sur la viticulture, par exemple) et même pour les initiatives (Denner x fois, les paysans récemment). Ce mode de financement est malsain en lui-même, mais pourrait être acceptable à certaines conditions: comités d'initiative dominés par les politiques, textes rédigés par eux, pas de rémunération de la récolte des signatures, transparence des comptes, etc.

Ces conditions, les référendaires attirés (arts et métiers) ne les ont pas toujours remplies. Les éditeurs qui sponsorisent l'Euro-initiative devront les respecter, sous peine d'empêcher son lancement à la rentrée de septembre. Les groupes Curti (*Politik und Wirtschaft*), Jean Frey (*Bilanz*), Lamunière (*Bilan et Le Matin*), semblent décidés à jouer le jeu. La «grande maison» Ringier en aurait fait sans doute de même si l'idée de collabo-

rer avec d'autres groupes d'édition lui avait fait moins peur (ou moins horreur?). C'est donc en solitaire que *L'Hebdo* poursuivra sa campagne de pointe pour un rapprochement avec l'Europe après avoir flirté avec l'Euro-initiative et s'en être retiré — sur ordre de Zurich ou par crainte d'un échec. ■

Séparation des pouvoirs

(ag) La prise de position d'Yvette Jaggi a suscité une discussion au sein de notre comité de rédaction. Nous en marquons les points forts, non pour s'adonner au plaisir de la contradiction, mais pour que le débat soit public.

Nous distinguons le choix d'une adhésion à la Communauté des moyens mis en œuvre pour faire avancer l'idée.

Il est bon, il est sain, que des personnalités de l'économie prennent position et qu'elles jouent le rôle de formateur de l'opinion. Il y faut du courage. La responsabilité du choix est historique.

En revanche, pourquoi recourir à l'initiative populaire? L'initiative est un outil sommaire. C'est oui ou non. Elle est programmée dans le temps. Elle ne peut s'adapter à des circonstances qui ont évolué. Ce qui doit être contesté ferme-

ment, c'est que l'initiative soit le meilleur moyen de faire prendre conscience d'une situation. Que ceux qui bénéficient de l'influence liée à une charge politique, à une implication dans l'économie éclairent l'opinion et la fassent évoluer.

L'initiative avec son côté brutal ne serait envisageable que si nous étions entrés dans une situation d'impasse, s'il y avait divorce entre le pays réel voulant l'entrée dans la Communauté et le pays légal incapable d'aller de l'avant. Dans la situation actuelle, tel n'est pas le cas.

Nous appliquons le même raisonnement à la presse, puisque ce sont des journaux qui sont à l'origine de cette initiative encore à lancer. Elle a une responsabilité, elle aussi, dans la formation de l'opinion des citoyens et dans la critique des gouvernants. Qu'elle joue donc cette partition qui est la sienne!

Elle n'en est pas au point où, ayant fait son travail, elle se heurterait à une incompréhension politique et qu'elle soit légitimée de recourir à d'autres armes que les siennes propres qui sont celles de la persuasion. ■

EN BREF

Dans le cadre d'une campagne en faveur des jardins naturels et pour la réhabilitation des espaces indigènes, la Ligue suisse pour la protection de la nature indique dans sa dernière revue (n° 2, 1990) que pour l'entretien de 20'000 hectares de gazon on consacre annuellement en Suisse 5 millions d'heures de tondeuse, plus de 100 tonnes d'herbicides et 10'000 à 15'000 tonnes d'engrais.

Publication dans la *WoZ* de la troisième édition d'une documentation sur les entreprises travaillant «différemment» en Suisse. Pour la Suisse romande, il y a huit entreprises du Jura et du Jura bernois, une entreprise fribourgeoise et une entreprise valaisanne.

La motion populaire soleuroise n'a pas provoqué les malheurs prévus par les «sages» qui s'opposaient à son introduction dans la nouvelle constitution du canton en 1986.

L'illusion d'un marché

(ag) Laissons ici hors débat la grande dispute énergétique. Il suffit de constater que personne ne conteste l'importance de la promotion de toutes les formes d'énergie renouvelable et non polluante. Or les conditions économiques de cette promotion sont partiellement faussées. Telle est la question.

Le coût d'avant-série

Régulièrement les collaborateurs scientifiques de la presse renseignent sur une nouvelle technologie. Dernière en date de ces chroniques, celle du *Journal de Genève* (24.4) qui attire l'attention sur l'intérêt des piles à combustible au gaz naturel. Le Grand Conseil de Genève a accepté une motion demandant un rapport sur ce sujet. Le chef du service du gaz des Services industriels récupère avec satisfaction le mandat d'étude. Il se rendra à cet effet au Japon. Mais d'ores et déjà nous sommes avertis. Les prototypes en sont au stade de la recherche. Avant toute large commer-

cialisation, le prix de revient est prohibitif. Même handicap plus ou moins lourd pour les autres recherches qu'il s'agisse du biogaz, du solaire, du géothermique, etc. On fera remarquer que ce processus est dans la norme. Toute innovation est d'abord mise sur le marché aux conditions coûteuses des très petites séries avant que son succès éprouvé permette un abaissement, parfois spectaculaire, du prix de vente. C'est vrai, mais partiellement, le marché énergétique étant spécifique.

En règle générale, un produit nouveau s'impose quand on peut prouver à la clientèle potentielle qu'il apporte un plus, comme les freins ABS, le disque compact, etc.

Dans la production d'énergie, tel n'est pas le cas. Il n'y a pas de marché fait de décisions individuelles. L'usager tourne le bouton; il demande que le courant arrive, il n'a pas de choix à opérer sous réserve des économies possibles par l'achat des appareils, l'isolation et, dans certains cas, la mise en place de moyens de production propre (panneaux solaires, pompe à chaleur, etc).

La concurrence ne joue donc qu'en amont, dans le choix des sources d'approvisionnement, où interviennent seuls les décideurs des grandes sociétés d'électricité. Or en choisissant le nucléaire, les responsables ont obscurci la transparence des coûts.

L'exemple d'Hydro-Rhône

L'idée d'exploiter l'ensemble du Rhône par paliers a été étudiée dès l'après-guerre, notamment au vu de la réussite de Lavey. Un bureau d'ingénieurs avait élaboré un projet complet.

Dans les années 70, ces ingénieurs sollicitèrent une nouvelle appréciation. Leur projet était-il toujours valable? La réponse des décideurs fut catégorique. Quand le nucléaire nous fournit des kilowatts à 3 centimes, pas question d'investir pour payer 8 centimes une énergie de fil de l'eau.

Or le nucléaire au prix d'époque ne prenait pas en compte les frais de stockage des déchets et encore moins celui de la destruction des centrales au terme du vieillissement de leur structure. EDF affronte dès maintenant ces problèmes;

ils ne sont pas techniquement insurmontables, mais d'un coût prodigieux.

Le nucléaire a donc faussé le marché doublement: par l'attrait d'une production de masse, mise en une seule opération sur le marché, et par un prix de revient initialement sous-évalué.

Rétablir l'équilibre

Les nouvelles énergies renouvelables rencontrent donc ces deux obstacles. Elles sont chères face à un produit où tous les coûts ne sont pas incorporés.

Certes, les producteurs jouent sur de telles masses qu'une augmentation du KWh même minime pour le consommateur ordinaire produit des sommes considérables et que les possibilités d'adaptation aux dépenses futures sont grandes. Mais le problème n'est pas celui de l'équilibre financier des sociétés productrices; nul souci à ce sujet. En revanche il faudrait créer, en fait, les conditions d'une meilleure concurrence.

Dans ce but, il serait nécessaire de mener simultanément trois opérations: charger le prix du nucléaire plus fortement, dès maintenant, du coût de la destruction des centrales; acheter le courant des sources d'énergie renouvelable à leur prix de revient; subventionner aussi bien la recherche que les méthodes d'isolation.

Substituer au prétendu marché les règles claires d'une politique avouée. ■

Commune entrepreneuriale

(jd) A l'avenir, la ville allemande de Rottweil ne livrera plus aux consommateurs de l'énergie primaire mais de la chaleur et de la lumière. Constatant que les faibles coûts de l'énergie n'incitent pas à l'installation des équipements les plus performants, les services industriels de cette ville veulent prendre à leur charge les coûts d'investissement des chauffages lors de rénovations et de constructions nouvelles. L'usager paiera le prix du gaz consommé et l'amortissement de l'installation. Grâce aux économies d'énergie réalisées, ce nouveau système est moins cher pour l'usager et contribue à la protection de l'environnement. Les services industriels prévoient également d'équiper eux-mêmes l'éclairage des entreprises et des administrations avec des installations à basse consommation et des dispositifs de réglage modernes.

Les leçons d'EOS

(jd) Dans son dernier rapport à l'assemblée générale des actionnaires, le conseil d'administration d'EOS rappelle que la puissance totale souscrite à long terme auprès de l'Electricité de France par l'ensemble des entreprises suisses d'électricité équivaut à deux centrales de la taille de celles de Gösgen ou de Leibstadt. Et le conseil de moraliser: «*Ces proportions devraient faire réfléchir nos populations qui consomment toujours plus, dans un pays incapable d'accroître sa capacité de production.*» Il aurait pu ajouter: ces proportions nous incitent à développer une politique électrique basée sur les économies d'énergie et à appuyer toutes les mesures susceptibles de contribuer à cet objectif.

Du futur au passé

(pi) Installés à l'intérieur de notre machine à voyager dans le temps, nous faisons aujourd'hui un saut en arrière. Il suffit pour cela de longer une des routes qui sillonnent le pays et sur laquelle, parmi cent voitures qui circulent, vous compterez au moins nonante Dacia, en fait des Renault 12 fabriquées sous licence. Vous croiserez presque autant de véhicules à traction animale comme les appellent le Guide bleu et le vocabulaire des plans quinquennaux, soit des chars (également un modèle unique pour tout le pays) tirés par un ou deux chevaux. Il suffit alors de faire abstraction de la bande asphaltée sur laquelle vous circulez pour vous retrouver spectateurs de

scènes de la vie quotidienne, pour nous vieilles de vingt, cinquante ou cent ans, mais qui sont pourtant bien réelles. On peut s'imaginer visiter un Ballenberg vivant depuis un monorail, impression encore accentuée par la position généralement surélevée de la route.

Radio rigole

Dans les villages, aucun espace n'est perdu. Les petites maisons sont entourées de parcelles à leurs mesures, c'est-à-dire qu'il en faudrait deux ou trois pour y placer une villa familiale suisse. De nombreux arbres fruitiers de petite taille plantés serrés fournissent aux fa-

milles nourriture et surtout semble-t-il, matière à distillation. Un jardin complète l'occupation de cet espace privé. Les alignements, surface séparant les palissades qui entourent les maisons de la rangée d'arbres qui bordent la route, sont également cultivés, alors que vaches, moutons, poules et canards trouvent l'essentiel de leur nourriture dans la rigole herbeuse située entre les arbres et la route. On atteint les maisons en traversant ces rigoles par de petits pontons, parfois ornés de bancs. Ce type d'aménagement a donné aux commérages qui se déroulent en ces lieux le joli nom de «Radio rigole».

Les poteaux électriques et quelques complexes industriels fumant par tous les interstices possibles viennent nous rappeler que nous sommes en 1990. Le village de Brodina de Sus, dans lequel nous séjournons une semaine, tout

MACRO-ÉCONOMIE APPLIQUÉE

Les effets de la politique monétaire

(ag) Les prévisions économiques sont à la fois intuitives et scientifiques. Les experts supputent l'évolution d'un ou deux paramètres, puis introduisent ces données dans un modèle économique qui traduit les interactions et livre des taux de croissance.

L'intérêt de ces exercices — tel celui de l'institut «Créa» de l'Université de Lausanne — c'est qu'ils sont évidemment contrôlables après coup et dégagent, année après année, des vérifications expérimentales aussi bien sur la «vista» du prévisionniste que sur la qualité de son modèle.

Les prévisions 90 sont en général entre les instituts concordantes: progressif raffermissement du franc suisse, mais maintien du loyer de l'argent à un niveau élevé, léger ralentissement de l'inflation, stagnation de la construction au second semestre, etc. Jean-Christian Lambelet et Délia Nilles livrent leurs pourcentages.

Le cahier, avec la contribution de Jean Zwahlen, directeur général de la Banque nationale suisse, est centré sur une étude de la portée antiinflationniste de la politique monétaire.

D'abord, l'expérience de 1979: devant

l'inflation (7,8% pour l'OCDE) la Réserve fédérale des Etats-Unis et les banques centrales resserrent fortement la masse monétaire.

Conséquence: les taux (à trois mois) montent du niveau de 11,5% à 14,5%; leur décline s'amorce dès 81; en 82 s'observe une récession forte; ce n'est qu'en 1983 que l'inflation recule.

Jean Zwahlen procède de même à une analyse quantitative et chronologique.

Il rappelle qu'en 1987 à la suite du krach boursier, dans le cadre d'une action internationale, la BNS en trois mois a injecté plus d'un milliard de liquidités. Pour des raisons techniques (paiement interbancaire informatisé et disposition sur les liquidités des banques) l'effet en fut encore accru en 1988.

Les restrictions ne furent donc sensibles qu'en 1989. Mais, souligne Jean Zwahlen, les «délais de transmission» de la politique monétaire se sont allongés. En Suisse, ce délai a passé de 12-18 mois à 24-36 mois.

Conclusion: l'inflation ne reculera guère avant 91-92. Et parallèlement, les chercheurs du Créa estiment que l'homogénéisation des marchés enlèvera à la Suisse, progressivement, sa situation

privilegiée de place financière à taux bas.

L'approche monétariste ne donne qu'une vue quantitative de la situation. Doivent être considérées aussi des données structurelles nationales spécifiques. Sinon, la même politique aurait partout les mêmes effets par recette universelle.

En ce qui concerne la Suisse, le formidable endettement hypothécaire — record mondial — doit être pris en compte. Il était tolérable dans une situation particulière d'argent bon marché. Qu'en sera-t-il si la Suisse durablement s'aligne ou s'approche des taux mondiaux? La lutte contre l'inflation en sera retardée d'autant.

Enfin, il y a comme une illusion d'optique dans la description des effets de restriction monétaire. Ils agissent indirectement. Ils peuvent passer par une crise, voir celle de 82, qui a exercé une pression durable de trois ans sur les salaires. Les ouvriers et employés de l'horlogerie suisse le savent bien.

A travers loyers et salaires est posée la question simple et pourtant essentielle: qui paie le prix de la lutte contre l'inflation? ■

Analyses et prévisions 1990 - 1992. Institut Créa de macro-économie appliquée, BFSH 1, 1015 Lausanne. Contient également une étude remarquable de Philippe Fontana sur le problème du taux de conversion entre les marks est et ouest.

au nord du pays, à quelques kilomètres de la frontière russe (Ukraine), offre un dépaysement encore plus saisissant. Il est relié au reste du pays (du monde devrait-on dire pour utiliser le vocabulaire qui a cours en nos régions lorsqu'un éboulement coupe une route pour quelques heures) par une route non goudronnée et par un seul poste de téléphone à manivelle.

Une soif de contacts humains

Soyons clairs d'emblée: ces gens ne souffrent ni de la faim ni... de la soif. Il faut même avoir un foie et un estomac solides pour supporter un régime qui n'a rien de «light». En fait, la nourriture est d'autant plus abondante que les personnes qui nous reçoivent sont enchantées de pouvoir échanger avec des étrangers et tiennent absolument à nous honorer d'un repas, quelle que soit l'heure de notre visite. Il était donc fréquent d'avoir déjà avalé l'équivalent de deux dîners lorsque nous arrivions chez les hôtes qui nous avaient expressément invités pour le repas de midi. La nourriture, de même d'ailleurs que les périodes entre deux repas, sont abondamment arrosées d'alcool de prune distillé à 25°, servi dès le petit déjeuner (généralement constitué de soupe aux légumes et à la viande, de salade russe, de fromage et de saucisson). Cette situation d'abondance apparente n'est en fait guère surprenante et aide à comprendre la déception de certains apprentis-coopérants partis au lendemain de la révolution avec des camions chargés de vivres et de vieux habits. En cet endroit reculé, les terres n'ont jamais été collectivisées et chaque famille possède une basse-cour et une ou deux bêtes telles que vaches, chèvres, moutons, cochons. Si les tables sont certainement moins bien garnies lorsqu'aucun étranger n'y est assis, le médecin qui nous accompagne n'a observé aucune malnutrition. La situation n'est pas forcément la même dans tout le pays: les citadins qui ne possédaient évidemment ni bêtes ni jardin ont plus souffert de l'absence de nourriture et même si les étalages semblent progressivement se regarnir, le choix reste très limité. Le café, le chocolat et le sucre par exemple sont encore des produits de luxe pratiquement introuvables sur le marché intérieur, mais les queues devant les magasins d'alimentation se font heureusement de plus en plus rares.

mentation se font heureusement de plus en plus rares.

S'ils n'ont pas faim, les gens que nous rencontrons ont soif de contacts et nous bénissons notre traductrice, une étudiante, qui nous permet de communiquer sans problèmes avec celles et ceux qui ne maîtrisent pas le français — ils ne sont en fait que deux ou trois à comprendre la langue de Voltaire sur les mille habitants que compte Brodina de Sus. Et plus que toutes les aides que nous rêvons de caser dans nos valises, ce sont des contacts que ces gens souhaitent: c'est d'ailleurs finalement en ayant au moins autant reçu de chaleur humaine, d'amitié et d'hospitalité que donné de chocolat, crayons de couleur et café que nous les quitterons.

L'isolement du village pose de sérieux problèmes: le téléphone est inutilisable si l'opératrice qui se trouve à l'autre bout est absente, ce qui arrive parfois, et la ligne qui aboutit à l'école se trouve à plusieurs heures de marche des maisons les plus éloignées. Dans ces conditions, il faut un temps fou pour qu'une ambulance arrive sur les lieux d'un drame. Certaines maladies que l'on pourrait guérir chez nous sont là-bas considérées comme incurables, faute de moyens de communication aussi bien que d'infrastructure médicale digne de ce nom. La mort est une compagne presque quotidienne de ces gens. Le terme de «désencavement» prend ici tout son sens.

Un village vivant

Ce village, pourtant, est très vivant: les enfants sont nombreux et les jeunes mariés continuent d'y construire leurs maisons en bois ouvragé avec soin et compétence. Si le plan de systématisation était parvenu jusque dans ces montagnes, il aurait fait un véritable massacre et aurait mené une population aimant sa terre, sa région et ses maisons à une dépression collective garantie.

Et pourtant, pris dans les embouteillages du Lundi de Pâques lors de notre retour à Bucarest, je me demande combien de ces villages, sauvés de la folie du Conducator, seront sacrifiés à petit feu et dans l'indifférence sur l'autel des progrès qui commandera d'assainir, de goudronner routes et places, d'aménager des lieux de stationnement pour les voitures. Ainsi va la vie. ■

À SUIVRE

PARTI SOCIALISTE

D'un félin à l'autre

(yj) Avec le départ d'Helmut Hubacher, le parti socialiste a perdu un président superbe — au double sens de ce mot, à la fois magnifique et désinvolte. Un homme qu'on a souvent comparé à un chat, dont il a effectivement toute la souplesse, toute l'indépendance volontiers solitaire, toute l'extraordinaire capacité de retomber en douceur et d'opérer les plus habiles rétablissements dans les circonstances où tout autre se romprait le cou. Bref, un véritable virtuose. Un virtuose, par définition, est inimitable. Il faudra beaucoup de talent à Peter Bodenmann, un autre félin mais du genre plus sauvage, pour perpétuer la famille sans vouloir singer la race. Le «tigre haut-valaisan» ne se laisse pas plus facilement apprivoiser que le chat des villes de plaine. Après avoir assuré l'élection de Bodenmann en le dénonçant d'avance, certains radicaux trouveront — et ils s'y attendent — quelqu'un à qui parler dur, très dur, dans les entretiens des partis gouvernementaux.

D'un félin à l'autre pour président, le PSS va sans doute se ressaisir, sinon se rassembler. L'image du parti suisse pourrait y gagner en clarté, mais sa vie intérieure y perdre quelque chose en termes d'unité, un peu floue certes mais chaleureuse et conviviale. ■

La vie des oiseaux

(jd) Près d'un demi-million de grèbes, de foulques, de cygnes et de canards hivernent sur les lacs et les rivières suisses. Dans un numéro spécial «Oiseaux d'eau», la station ornithologique suisse (6204 Sempach) présente ces oiseaux, leurs besoins, leur habitat, leur provenance, l'évolution de leur population au cours des vingt dernières années. A la différence de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs qui se font rares, les populations hivernales de la plupart des canards de Suisse ont augmenté. Mais pour que notre pays reste l'une des zones d'hivernage importantes en Europe, il faut que l'homme respecte la tranquillité des lieux de nidification, des zones de repos et d'alimentation.

Des films et de la musique

«De la misère intellectuelle et morale en Suisse romande», comme disaient Max et Moritz!

De Freddy Buache, *Le Cinéma français des années 70* — après *Le Cinéma français des années 60*, *Le Cinéma allemand 1918-1933*, *Le Cinéma américain* (2 vol.), *Le Cinéma Suisse*, etc — je me souviens d'une lettre d'Edmond Gilliard, des années 60, où il me parlait de cette œuvre de Buache, édiflée à petit bruit, mais d'une envergure européenne...

Après tout, Max et Moritz n'apprécient peut-être pas le cinéma — c'est pas grave.

Quant au présent livre, il est à la fois complet, merveilleusement renseigné, savant et dans le même temps fort lisible — quel chemin parcouru depuis le temps où Gorz, dans *Le Traître*, parlait de Buache comme d'un «fonctionnaire (ou presque), donnant une fois par mois un article écrit dans une langue flamboyante à des bulletins lus par quelques centaines d'amateurs solitaires»!

Mais un tel livre me laisse toujours partagé entre l'enthousiasme et une sorte de désespoir (qui ne concerne heureusement que moi): tant de films vus, dont on avait un peu oublié quel choc ils furent, quels horizons ils ouvraient, quel enrichissement ils ont apporté — tant de films dont on se demande par quelle

impardonnable négligence on n'a pas été les voir; dont on voit bien, à lire F.B., qu'il était essentiel d'aller les voir... Dieu merci, il y a la Cinémathèque!

Un jugement superficiel pourrait conduire aussi à penser que la musique n'est pas le fort de Max et Moritz — qui par ailleurs semblent ignorer presque tout de la littérature et des beaux-arts. Je me trouvais voici quelques semaines à la Maison de la Radio, à Lausanne, pour la sortie de disques «compact» chez Disques VDE-GALLO, à... Donneloye! Disques de compositeurs suisses: Marc Briquet (1896-1979), Bernard Reichel (1901), Jean Daetwyler (1907), René Gerber (1908) et Raffaele d'Alessandro (1911-1959) — une bien mauvaise année, pour moi, 1959: au printemps, mort de Raffaele; à l'automne, mort d'André Bonnard.

A ne rien vous cacher, je n'y connais pas beaucoup plus que Max et Moritz: il m'a semblé que cette musique était fort riche et fort diverse, parfois poignante et parfois drôle. Je n'en veux pour preuve que

ces lignes de Daetwyler, pour présenter l'une de ses œuvres, très allègre:

«Si j'ai écrit une marche du Mulet, c'est qu'en qualité de soldat alpin, j'étais mobilisé à Zinal ou à Arola et qu'il fallait tous les jours se rendre à Ayer ou à Euseigne avec un mulet. Marchant deux heures derrière le derrière du mulet, j'ai constaté que son rythme était hautement fantaisiste. Eh bien, le derrière du mulet n'est pas valaisan et il n'est pas folklorique.»!

Ou bien grave et poignante. Et il arrive même qu'elle soit reconnue hors de chez nous — témoin cette lettre de Nadia Boulanger à d'Alessandro, du 22 mai 1936:

«C'est la misère d'une vie comme la mienne de ne pouvoir prouver à ceux que l'on aime sa pensée. Mais peut-être trouverez-vous tout de même un peu de douceur à savoir combien votre présence a de prix pour moi: vous êtes un tel musicien, j'ai tant d'amitié pour vous — et dans ma grande détresse, cela me fait tant de bien de pouvoir donner une si réelle confiance à un "jeune". J'aurais été heureuse d'avoir un fils comme vous.»

Quant à M. Buttex, l'éditeur de Disques VDE-GALLO, je n'en dirai rien: j'ai l'honneur d'avoir été son maître. ■

CINÉMA

Roger and me

(fb/cb) Il y a quelques années, *Atomic Café* montrait que l'on pouvait faire rire avec un document sur les premiers essais nucléaires américains et les conséquences tragiques de la sous-estimation des risques qu'ils entraînaient. C'est aussi d'Amérique que, dans une veine similaire, *Roger and me* conte de manière dévastatrice les conséquences, pour la ville de Flynt (Michigan), de la fermeture de onze usines General Motors, dont elle était si fière, pour cause de transfert au Mexique.

La juxtaposition adroite de documents d'archives et d'images actuelles (dont les héros involontaires font souvent preuve d'une candeur déroutante) donne son rythme à un film dont l'humour tient en particulier à la personnalisation qui lui sert de trame: la recherche éperdue de Roger B. Smith, président de GM, par Michael Moore, l'auteur du film, journaliste solide d'une

gauche tendance tripes. A l'heure où le discours économique dominant en Europe (que ce soit dans les médias, dans les milieux politiques ou dans les entreprises) s'imprègne toujours plus de valeurs de rendement à court terme, d'efficacité à tout prix et de refus de la notion de solidarité, ce film montre ce que cela signifie concrètement: une entreprise qui renie ses racines et abdique toute responsabilité sociale, un formidable gâchis (les pouvoirs publics s'épuisent à tenter, en pure perte, la reconversion de la ville dans le tourisme de congrès), des familles laissées à elles-mêmes, évacuées *manu militari* dès que le loyer est impayé pendant qu'une femme se reconvertit péniblement dans l'élevage de lapins (dont elle est sommée d'assurer le confort).

De ce point de vue, *Roger and me* peut être vu aussi bien avec les lunettes roses de la différence qui subsiste entre l'Amérique individualiste et l'Europe sociale-démocrate qu'avec les lunettes noires du triomphe de l'idéologie marchande.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb), Claude Bossy (cb)

François Brutsch (fb), André Gavillet (ag)

Yvette Jaggi (yj), Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jeanlouis Cornuz

L'invité de DP: Martial Leiter

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Tél: 021 312 69 10 Télécopie: 021 312 80 40

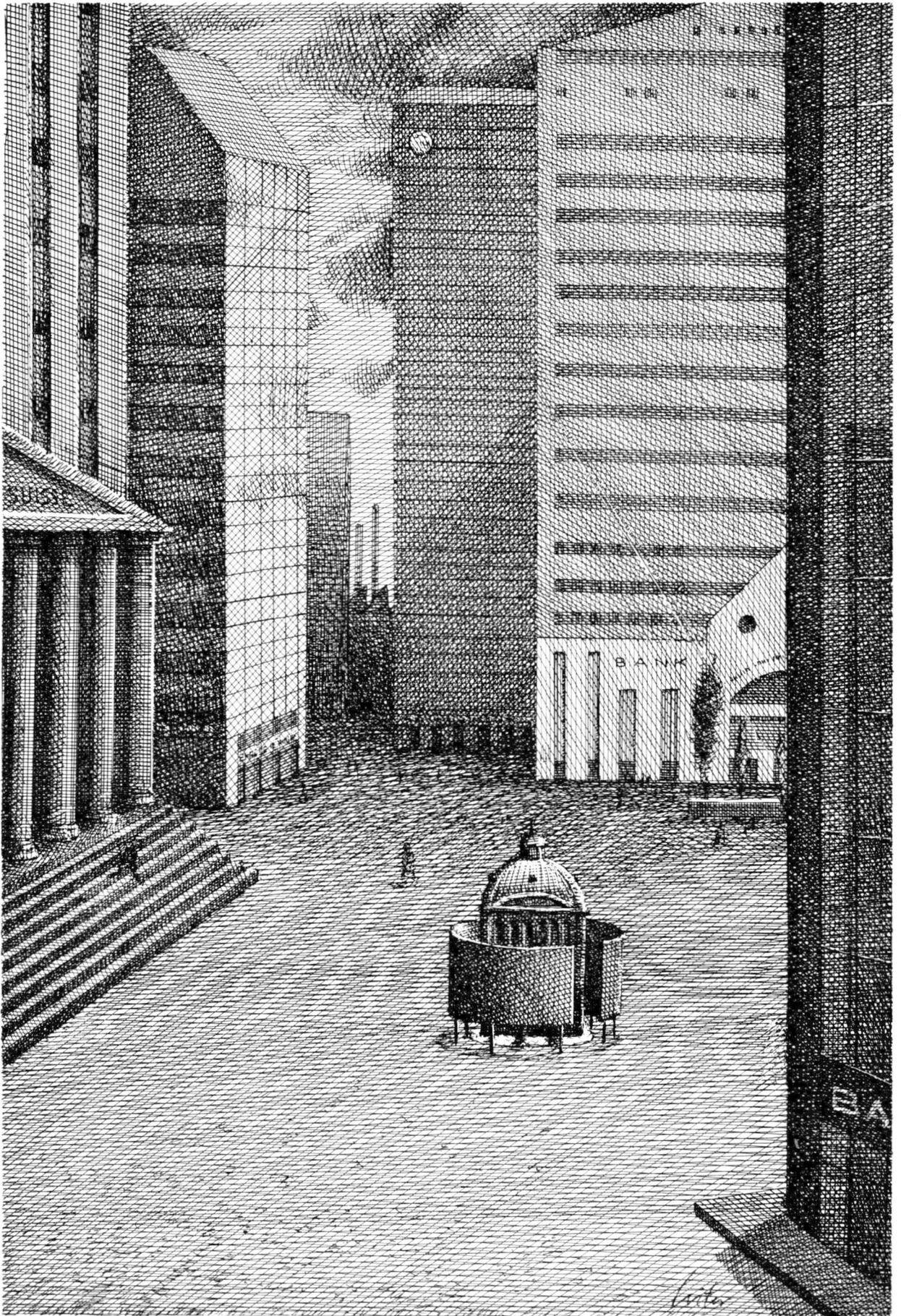
Boîte aux lettres Vidéotex: 021 312 69 10

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet,

Pierre Imhof, Liliane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA



La survie des Galeries

Dans votre n° 989, vous publiez un article sur l'inauguration du nouveau Conservatoire de Lausanne. Je me réjouis également de cet événement, mais ne partage pas votre vision de l'Histoire: M^{me} Denyse Rich, en effet, y évoque «l'idée géniale de Marx Lévy: sauver les Galeries du Commerce, les rénover et les transformer pour y loger le Conservatoire».

A la lecture de ces lignes, je m'étonne du manque de rigueur d'un journal habituellement bien informé. Rétablissons donc les faits: de 1972 à 1976, plusieurs projets de démolition des Galeries virent le jour; les seules oppositions furent au titre de la protection des monuments, mais restèrent sans effet. Le 2 novembre 1976, la Municipalité de Lausanne, par la voix de son directeur des travaux, le socialiste Marx Lévy, soumit au Conseil communal le «Plan directeur Saint-François Sud», prévoyant la destruction des Galeries du Commerce. Le Conseil communal approuva.

Simultanément [à l'(...)organisation d'une exposition, réd.] quelques citoyens créèrent le Groupe Action Urbanisme (GAU), dont les premières actions non violentes furent en faveur des Galeries du Commerce menacées par Marx Lévy: théâtre de rue, animations, tracts, affiches, pétition, etc. En avril 1978, le Conseil communal débattit de la pétition pour la sauvegarde du bâtiment, lancée par le GAU et munie de 2225 signatures, et revint sur sa décision de 1977. Entre-temps, le GAU avait proposé de faire des Galeries un centre de la communication avec kiosque à musique, planétarium, salle à exaltation, nigauderie et autres surprises. C'est alors seulement, le 9 mai 1978, que Marx Lévy sortit de sa boîte à malice l'«idée géniale» de mettre le Conservatoire aux Galeries. Par bonheur, les archives et les bibliothèques conservent les PV des séances du Conseil communal et la collection du journal du GAU, le TRAX, qui comporte quatre numéros parus de 1978 à 1979, afin que les historiens puissent un jour écrire la chronique de cette période en remettant chacun dans son rôle.

Pour l'heure, les honneurs sont à l'establishment qui inaugure en grande

pompe le Conservatoire, alors que les citoyens critiques et actifs qui ont contribué à sauver les Galeries se retrouvent fichés à Berne grâce «au flux des informations qui va surtout des services cantonaux de renseignements à la Police fédérale» (Rapport de la Commission d'enquête parlementaire du 22 novembre 1989, p. 169).

Pierre Chessex,
La Tour-de-Peilz

(réd) Comme le suggère notre correspondant, nous avons relu les bulletins des séances du Conseil communal. Quelques précisions s'imposent.

La Municipalité, par la voix de M. Lévy, ne fit pas approuver le 2 novembre 1986 par le Conseil communal un plan directeur, mais un plan d'intention. Les Galeries du Commerce étaient en effet propriété des PTT, qui désiraient y installer un central téléphonique, éventuellement après démolition. Les possibilités d'intervention de la Municipalité, sans être inexistantes, étaient limitées et, par ce plan d'intention, il s'agissait de montrer clairement ce qui serait exigé des PTT en cas de démolition (espaces piéton, aménagements extérieurs, etc). Il nous semble donc déplacé de parler des Galeries du Commerce «menacées par M. Lévy». En réalité, il lui revient le mérite d'avoir compris que deux problèmes devaient être résolus en même temps. Pour que les PTT ne s'obstinent pas, il fallait leur offrir une solution de rechange. Or un emplacement avait été prévu pour le nouveau Conservatoire sur la propriété Schnetzler, au sud de Chauderon. Le projet était prêt à la suite d'un concours d'architecture. L'idée fut donc celle de la rocade. Elle fut étudiée dès janvier 1978, puis annoncée au Conseil communal déjà lors de sa séance du 11 avril 1978 lorsqu'il fut débattu de la pétition du GAU, et non pas un mois après comme le prétend notre correspondant.

Le GAU, par sa pétition, eut le mérite de rendre vivante la participation et de contribuer ainsi à la recherche d'une bonne solution. Cela devait être dit. Mais sans cette agressivité déformante rétrospective. ■

Le plus ancien quotidien tessinois *Gazzetta Ticinese* doit réduire sa périodicité. A partir du mois de mai elle ne paraîtra que deux fois par semaine. Les milieux de l'économie, dont elle défend fort activement la politique, n'ont pas fourni des moyens suffisants pour maintenir la formule actuelle. Ainsi le nombre des quotidiens tessinois est réduit à cinq.

ÉCHOS DES MÉDIAS

Les médias audiovisuels, en constante et rapide évolution technique, donnent du fil à retordre au droit. Certaines évolutions — on pense notamment au monopole de la SSR et à l'expérience des radios locales — se sont même déroulées en marge de la légalité. Enjeu d'une lutte politique et économique de grande envergure, les médias audiovisuels ne peuvent se passer d'un cadre juridique qui fixe les règles du jeu.

Le droit des médias audiovisuels est un ouvrage qui regroupe les contributions à un séminaire organisé en 1988 par la faculté de droit de l'Université de Genève. Y sont traités les problèmes des nouveaux médias — TV locale, TV par câble, TV à péage, radio-diffusion par satellite et transfrontière — aussi bien que le régime de la radio-TV, le droit d'auteur, la protection de la personnalité et la publicité. Malgré le caractère instable de la matière abordée, l'ouvrage garde toute sa valeur puisqu'il met en évidence les changements qui se dessinent dans ce secteur et propose des points de repère critiques toujours d'actualité.

Sous la direction de C.-A. Morand, Helbing et Lichtenbahn, Bâle, 1989

Charmante coquille dans le «spécial suisse» de *L'Echo de la presse* publié à l'occasion du Salon du livre. Concernant les correspondances futures de François Gross, il est question des journaux qui les publieront: *La Liberté* et *La Tribune de Genève*, «L'Impérial» et *Le Pays*.